

# LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST TOTALEMENT ENGAGEE DANS LE SOUTIEN DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS, PROPOSE LE PRÊT GARANTI PAR L'ETAT

Afin de vous accompagner dans cette crise sanitaire, le Crédit Agricole Centre Ouest vous propose de bénéficier du Prêt Garanti par l'Etat, à partir du 27 mars et ouvert jusqu'au 31 décembre 2020.

**Ce Prêt Garanti par l'Etat repose sur un dispositif mis en place par le gouvernement, dont voici les principales caractéristiques :**

- Il est **destiné aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité**, quelle que soit leur forme juridique (sociétés, commerçants, artisans, exploitants agricoles, professions libérales, micro-entrepreneurs, associations et fondations ayant une activité économique...), **à l'exception** des sociétés civiles immobilières, des établissements de crédit et des sociétés de financement et des entreprises faisant l'objet de l'une des procédures prévues aux titres II, III et IV du livre VI du code de commerce (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire et rétablissement professionnel).
- Il peut représenter **jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires hors taxe** (25% du montant total du Chiffres d'Affaires 2019 HT réalisé en France) ou **deux années de masse salariale** pour les entreprises nouvelles ou innovantes,
- **Au taux de 0% plus le coût de la garantie compris entre 0.25% et 0.50% la première année**, (en fonction de la taille et du chiffre d'affaire de votre entreprise).
- **La première année, vous bénéficierez d'un différé en capital et intérêts**. Et au terme de cette période, vous aurez la possibilité soit de rembourser ce prêt, soit de l'amortir sur une à cinq années supplémentaires.

**Votre conseiller ou chargé d'affaires reste totalement mobilisé pour vous accompagner et répondre à vos demandes dans les meilleurs délais et pour trouver la solution la mieux adaptée à votre situation. N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone pour limiter au maximum vos déplacements.**

**Le Crédit Agricole Centre Ouest fait la preuve de son utilité  
et de sa raison d'être.**



Retrouvez l'ensemble des actualités  
de la Caisse régionale sur :  
[www.credit-agricole.fr/ca-centreouest](http://www.credit-agricole.fr/ca-centreouest)

